



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-112357>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-112357**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Antibes (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Acquisition de fournitures et accessoires de bureau

Description : Acquisition de fournitures et accessoires de bureau

Identifiant de la procédure : ee0e8886-ed0f-4bdd-8366-3aea32ccc04b

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39263100 Accessoires de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 30237200 Accessoires informatiques

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Acquisition de fournitures et accessoires de bureau

Description : Acquisition de fournitures et accessoires de bureau

Identifiant interne : 25F061

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39263100 Accessoires de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30192000 Fournitures de bureau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 30237200 Accessoires informatiques

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2026 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2026. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2028.

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Ville : ANTIBES

Code postal : 06600

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 36 Mois

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 **Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) Demande de référé préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui signe le marché : Ville d'Antibes (06)

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 900,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 900,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 900,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LACOSTE DACTYL BUREAU ET ECOLE

Offre :

Identifiant de l'offre : LACOSTE DACTYL BUREAU ET ECOLE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 900,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 25F061

Date de conclusion du marché : 30/09/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ville d'Antibes (06)

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Antibes (06)

Numéro d'enregistrement : 21060004500012

Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - BP 2205

Ville : ANTIBES JUAN-LES-PINS

Code postal : 06600

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : commandepub-passation@ville-antibes.fr

Téléphone : +33 492905280

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.antibes-juanlespins.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : Nice

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : LACOSTE DACTYL BUREAU ET ECOLE

Numéro d'enregistrement : 44455346500014

Adresse postale : 15, allée de la Sariette

Ville : LE THOR

Code postal : 84250

Subdivision pays (NUTS) : Vaucluse (FRL06)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@lacostedlbe.fr

Téléphone : +33 490228565

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9ac4cf90-a368-425b-b0e2-c9bef6d06467 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/10/2025 à 11:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2025